

ÉTUDE

*Des archives troisième lieu?*¹

Elaine Sirois

La population ne réalise pas toujours le rôle essentiel joué par les archives et les archivistes. Ainsi, lorsque le milieu des archives fait face à un manque de ressources ou à des coupures budgétaires, la population ne se mobilise pas beaucoup pour lui venir en aide. Comment faire reconnaître la juste valeur des archives si ce n'est en devenant plus visible et en trouvant des moyens pour être présent au cœur même de la vie des citoyens? C'est ce que propose le concept de troisième lieu, des centres d'archives où les citoyens auront envie de se rendre. Lorsqu'un lieu devient incontournable pour la communauté, et qu'un tel lieu menace de fermer ou de réduire ses services, celle-ci se mobilise pour influencer les décisions politiques. Nous croyons que c'est ce dont les archives ont besoin, aujourd'hui, pour prendre la place qui leur revient.

Le moyen d'y arriver est peut-être de transformer nos espaces d'archives en troisièmes lieux, un concept qui réussit bien aux bibliothèques depuis quelques années. Toutefois, ce concept bibliothéconomique est-il applicable au milieu des archives et est-il souhaitable? Nous verrons tout d'abord quel est ce concept de troisième lieu et comment il s'incarne en bibliothèque. Il prétend être une réponse aux besoins des usagers des bibliothèques, mais les besoins des usagers des archives sont-ils les mêmes? Ce paradigme induit déjà des changements majeurs pour la pratique de notre profession. Le modèle de Raset et des archives espagnoles le prouve (Raset, 2010) modèle que nous appliquerons aux centres d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ.) Nous verrons que ce modèle illustre une démocratisation dichotomique des archives. En effet, même si les statistiques démontrent une belle adaptation des archives à l'univers numérique, les espaces physiques de consultation ont été oubliés. Pour le montrer, nous étudierons les guides et les conseils d'aménagement de centres d'archives de quelques institutions reconnues. Ces guides incluent-ils des conseils d'aménagement qui se rapprochent du concept de troisième lieu et qui, par le fait même, seraient une réponse aux besoins des usagers de la société de l'information?

Comme nous le verrons, de nombreux exemples de convergences et de rapprochements existent aujourd'hui entre bibliothéconomie et archivistique. Toutefois, cela ne saurait être suffisant pour appliquer le modèle tel quel. Des différences importantes existent et doivent être respectées pour adapter le troisième lieu aux besoins des archives. Sur le plan pratique, ces dernières années, de nouveaux bâtiments d'archives ont été construits et des centres d'archives ont été réaménagés. Respectent-ils les nouveaux besoins des usagers de la société de l'information et cette adaptation s'inspire-t-elle, dans les principes et dans les faits, de l'esprit du troisième lieu?

1. LE CONCEPT DE TROISIÈME LIEU

Le concept de troisième lieu a été proposé dans les années 1980 par le sociologue américain Ray Oldenburg (Oldenburg 1999.) Bien que dans son analyse il ne considère pas les bibliothèques comme des troisièmes lieux, les bibliothécaires ont vite été séduits par ce concept qu'ils ont appliqué en réponse à la crise identitaire que vivaient leurs institutions depuis le début des années 2000. Populaires dans les pays scandinaves et anglo-saxons, leur succès fait boule de neige, principalement en Occident, voyant le taux de fréquentation et de prêts de documents exploser dans les bibliothèques qui s'en inspirent. Les centres d'archives, qui pourraient bénéficier d'une telle hausse de fréquentation, peuvent-ils utiliser ce concept à leur avantage?

a) Selon Ray Oldenburg

Sociologue urbain et professeur à l'université Pensacola en Floride, Ray Oldenburg a développé le concept de *third place* connu en français comme le «troisième lieu». Ce sont des endroits où les gens peuvent se réunir et socialiser entre eux. Le premier lieu est le foyer, le domicile, tandis que le deuxième lieu est celui du travail ou de l'école. Le troisième lieu est un endroit neutre et public où tous sont admis sans condition et où l'on peut se réunir et échanger. Ces trois lieux ont des localisations et des fonctions différentes.

Selon Oldenburg, le troisième lieu par excellence est le café du coin. Endroit neutre, démocratique et informel, il permet aux gens de se rencontrer, de devenir un habitué et de se sentir à l'aise hors de la maison et du travail. C'est un endroit pour relaxer, pour discuter, pour refaire le monde entre amis. En principe, le troisième lieu idéal ne devrait pas être soumis à une quelconque condition, c'est-à-dire que, pour l'exemple du café, consommer ne devrait pas être obligatoire. Dans un monde idéal, la dynamique capitaliste ne devrait pas être présente. Oldenburg plaide en faveur des troisièmes lieux, décrétant qu'ils sont «essentiels à la cohésion sociale» (cité par Servet 2009, 22.) Selon lui, ces troisièmes lieux sont à la base d'une existence équilibrée et favorisent l'entraide, le respect ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la communauté. Waxman va jusqu'à dire que «when people frequented a third place, they often experienced strong feelings of attachment to that place as well as to the community at large» (p. 425).

L'usager, dans le troisième lieu, est plus acteur que consommateur. Cette absence de convention favorise, selon Oldenburg, des rapports sociaux harmonieux. De plus, ces endroits jouent un rôle politique important en étant ouverts et égalitaires. Ils contribuent à la bonne santé de la démocratie en favorisant la liberté d'expression et l'interaction entre gens de toutes classes sociales et origines confondues.

C'est un endroit qui rappelle le foyer, mais qui ne l'est pas. Il est situé en un lieu différent, mais on s'y sent comme chez soi. Une fois en ce lieu, on peut ressentir un certain sentiment d'appartenance. Les usagers du troisième lieu aiment le fréquenter et se l'approprier. On y trouve une atmosphère d'acceptation, de partage, de chaleur humaine qui nous nourrit et nous invite à y revenir. C'est un lieu où l'on se sent soi-même et où l'on peut s'exprimer librement (Servet 2009, 24.) Les lieux qui répondent à ces caractéristiques sont nombreux et différents selon les sociétés et les époques. Au

Québec, l'église a longtemps joué ce rôle, tout autant que le bureau de poste local ou la taverne du coin. Aujourd'hui il y a bien sûr les cafés, mais aussi certains restaurants, bars ou autres lieux communautaires. Et pourquoi pas les bibliothèques?

b) Le troisième lieu en bibliothèque

Bien qu'à la base Oldenburg n'inclut pas les bibliothèques dans sa liste des troisièmes lieux, le sociologue Robert Putnam a démontré, en étudiant les bibliothèques de Chicago, qu'elles en possèdent plusieurs caractéristiques. En effet, il s'agit bel et bien de lieux de rencontre informels, accessibles à tous, de nature publique et gratuits. Certaines caractéristiques du troisième lieu y sont mêmes renforcées, par exemple cette idée du deuxième foyer qui est présente au point où Servet parle de véritables «living-rooms publics». (Servet 2009, 30)

La bibliothèque est donc un troisième lieu, un endroit où ce concept peut vivre, s'épanouir et se développer favorablement. Mais ce qui a fait que des espaces troisième lieu existent aujourd'hui en bibliothèque, c'est qu'ils ont été proposés au public en réponse à la crise identitaire des années 2000. En effet, à cette époque, les bibliothèques ont vu leur taux de fréquentation diminuer drastiquement. Au Royaume-Uni, plus d'une centaine de bibliothèques ont fermé leurs portes entre 2006 et 2011 (Servet 2011.) Cette crise est causée par «la dématérialisation du savoir et la multiplication des offres culturelles et de loisirs concurrentes». (Servet 2011) Autrement dit, avec la montée en flèche de l'utilisation d'Internet et de l'offre croissante d'activités de divertissement et de loisirs, les gens ont peu à peu délaissé les bibliothèques, souvent considérées comme vieillottes, poussiéreuses et peu modernes. Au Royaume-Uni, les usagers consultés les ont décrites comme des lieux trop formels, institutionnels et austères. Ces lieux et bâtiments parfois intimidants ne sont pas accueillants et paraissent sévères. (Servet 2011)²

Plusieurs bibliothèques utilisent désormais ce modèle pour créer des lieux de vie et rassembler les usagers autour de projets culturels et sociaux. En voie de devenir «l'espace culturel par excellence» (Plante 2014, 138) partout en Occident, l'exemple le plus souvent cité est celui des bibliothèques hollandaises, mais il est aussi très présent dans les pays nordiques et anglo-saxons. Le Québec ne fait pas exception à la règle et plusieurs bibliothèques ont été construites ou réaménagées récemment dans cet esprit du troisième lieu³.

c) Une réponse aux besoins des usagers

Réponse à la crise identitaire des années 2000, les bibliothèques troisième lieu se sont érigées tel «un rempart contre la totale déshumanisation des grandes villes». (Plante 2014, p. 138) De plus, les besoins des usagers ont évolué depuis la venue d'Internet. Non seulement veulent-ils pouvoir consulter des ressources à distance, mais ils ont encore besoin d'un lieu de rencontre et d'échange. Bromberg indique que nous sommes à la croisée des chemins. Selon lui, les gens et leurs nouvelles habitudes se déclinent en trois situations. Premièrement, les gens utilisent Internet pour des activités qui étaient auparavant pratiquées dans la sphère publique : le magasinage, effectuer des transactions bancaires, converser, faire des recherches, écouter de la musique ou des films. Ensuite, il avance que les Américains sont de plus en plus déconnectés de

leurs familles et de leurs amis et vivent en conséquence un manque d'interactions sociales. C'est ce qui explique que les gens ont plus que jamais besoin d'espaces pour socialiser. Pour le moment, plusieurs commerces offrent ces possibilités et les gens ont plusieurs options pour occuper leur temps libre. C'est dans ce courant que s'inscrit la bibliothèque troisième lieu, un endroit où les gens «can come to explore, imagine, think, learn, play and reflect». (Bromberg 2006, p. 1)

Harris rajoute que «In an era when people have become increasingly dislocated from family, friends and the traditional social structures such as churches, recreational clubs and political parties, libraries have been given the opportunity to become a community focal point». (Harris 2007, 145) La bibliothèque peut aussi contribuer au capital social tel que défini par Putnam. Selon ce dernier, le capital social est une richesse pour une société, celle d'avoir des individus connectés entre eux qui échangent, coopèrent et se font confiance. Cela réduit les risques d'intolérance, de supériorité culturelle et de corruption. (Harris 2007, 145)

Mais que veulent les usagers exactement? En bibliothèque universitaire, Waxman a mené un sondage qui indique que les troisièmes lieux favoris des étudiants sont les cafés et les restaurants, les principales fonctions de ces lieux étant socialiser, relaxer, manger et boire, sortir (*getting away*) et faire ses devoirs. Soixante et onze pour cent des étudiants interrogés fréquentent un troisième lieu au moins une fois par semaine. Ce qui motive leur choix est principalement l'atmosphère, des occasions de socialiser et leur localisation. Leurs caractéristiques préférées sont les planchers de bois, les chaises confortables, le mobilier qui peut être déplacé selon les besoins, les odeurs plaisantes du café et de la nourriture, une vue sur l'extérieur et l'ambiance chaleureuse. (Waxman 2007, p. 427) Il va de soi qu'avant de transformer un espace en troisième lieu, il convient de sonder ses usagers et les non-usagers, ceux qui ne fréquentent pas le lieu, pour connaître leurs préférences, ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas du lieu, savoir pourquoi ils le fréquentent ou non. Waxman a mené son enquête dans un milieu universitaire, mais nous pouvons voir que plusieurs constantes du troisième lieu sont communes à l'ensemble des bibliothèques, qu'elles soient universitaires ou non.

En effet, la pertinence même du lieu physique de la bibliothèque est remise en cause, étant donné que les ressources sont en grande majorité accessibles à distance. Comment défendre l'existence d'une bibliothèque auprès des décideurs lorsque les usagers la désertent et utilisent de plus en plus les ressources depuis le confort de leur foyer? De surcroît, plusieurs bâtiments occupent des endroits stratégiques dans le centre-ville ou encore sont bien situés dans les campus universitaires et il devient alléchant pour les décideurs de convertir des lieux en autre chose qu'une bibliothèque qui coûte cher et qui est peu fréquentée. Cette réalité guette aussi les centres d'archives. Pour que la bibliothèque redevienne une destination de choix, il a fallu étudier les besoins des usagers et savoir en quoi et comment elle serait un lieu intéressant à fréquenter.

La nouvelle ère de l'information initiée par le Web et les nouvelles technologies n'ont pas seulement permis aux usagers de consulter des ressources à distance. Elles leur permettent aussi de visionner un film ou d'écouter de la musique quand bon leur semble, peu importe l'endroit où ils se trouvent. Ces nouvelles façons de faire ont individualisé les pratiques et rendu les supports matériels moins présents dans la vie des gens. En outre, l'offre croissante de loisirs et de divertissements rend disponible

un plus grand éventail de choix pour occuper ses temps libres... et moins de temps, certainement, pour aller à la bibliothèque.

De plus, depuis les années 1970, les gens lisent moins. (Servet 2009, 11) Ce phénomène, déjà présent avant la venue d'Internet, s'explique par la présence de la télévision dans les foyers et la pratique des jeux vidéo. C'est pourquoi la bibliothèque troisième lieu, bien qu'elle accorde toujours une place de choix au livre, s'ouvre à d'autres produits culturels médiums tels que la musique, les films et les jeux. Elle diversifie aussi ses activités, calquant son offre sur les besoins de la communauté qu'elle dessert. Ainsi, des conférences sont offertes, des formations en recherche d'emploi ou en informatique, des expositions d'art, des spectacles, des concerts, des projections de films. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces activités pratiquées en parallèle à la lecture lui sont bénéfiques, car les usagers se déplacent à la bibliothèque et sont plus à même de consulter et d'emprunter les livres qui sont à leur portée. Par exemple, à la bibliothèque DOK de Delft, les consoles de jeux sont situées tout près des livres que les jeunes consultent et empruntent, car ils sont à proximité. Ainsi, à Chicago, 70 % des *gamers* adolescents lisent des livres. (Servet 2009, 47- 48)

Cette transformation de la bibliothèque est un succès. Au Royaume-Uni, les bibliothèques converties en troisième lieu ont multiplié par trois leur taux de fréquentation et leur nombre de prêts de document a aussi considérablement augmenté. (Servet 2009, p.18) Mais comment ces bibliothèques s'articulent-elles du point de vue de l'espace? Car c'est cet aspect qui nous intéresse le plus. Les centres d'archives n'ont peut-être pas beaucoup de latitude quant à une redéfinition de leur mission. En effet, contrairement aux bibliothèques troisième lieu, ils ne peuvent pas éliminer une partie de leurs collections pour créer des espaces de divertissement pour les usagers. Toutefois, mieux accueillir ses usagers et leur offrir des espaces d'études et, pourquoi pas, de divertissements attrayants peut être bénéfique pour un centre d'archives. Cela permettrait de créer un intérêt et d'attirer plus d'usagers sur place. La composante divertissement nous semble pour l'instant très peu exploitée en centre d'archives. Pourtant, plusieurs dépôts d'archives regorgent de films et de musique qu'il serait intéressant de présenter au public. La diffusion ne fait-elle pas partie des fonctions archivistiques? Certains centres d'archives ne gagneraient-ils pas à installer des postes d'écoute de musique et des salles de visionnement de films?

Les bibliothèques troisième lieu sont essentiellement basées sur l'expérience physique des usagers. Dans ces lieux où l'on se sent comme à la maison, le design intérieur correspond à cet objectif. Dans les bibliothèques troisième lieu existantes, on peut voir des façades vitrées qui symbolisent l'ouverture, des salles internes séparées par des vitres, des univers intérieurs chaleureux représentés par des couleurs vives tant dans le mobilier que dans la structure du bâtiment. On souhaite présenter un lieu vivant, dynamique et attrayant. Le confort est aussi recherché, on y propose des fauteuils confortables, d'épais tapis, des sofas où l'on peut s'étendre tout comme à la maison. On souhaite un mobilier qui invite à la nonchalance. On y trouve des portemanteaux, des jouets et des peluches dans la section enfant et même du café dans certains endroits, l'odeur de celui-ci invitant à la détente.

Toutefois, il importe de mentionner ici que tout n'est pas dans le design. Il est important de savoir ce qui va se passer en ces lieux, ce que les usagers veulent en

faire tout en respectant la mission du centre d'archives. Comment les espaces seront-ils utilisés? Comme le dit Harris, ce qui compte c'est que les individus s'approprient l'espace pour en faire un espace vivant: *«a great building is just a building and a place is just a place unless the people are right to make it a living space»*. (Harris, 2007, p. 147) Aussi, *«the way in which people's use of the library building directly impacts how the space should be designed»*. (Montgomery et Miller p. 231) Une étude approfondie des besoins des usagers s'impose.

Dans les bibliothèques troisième lieu, il est permis de parler, de discuter, de répondre au téléphone et parfois de boire et manger. Ceci rompt avec l'image traditionnelle de la bibliothèque et les usagers en sont fort contents. Toutefois, certains usagers préfèrent des espaces silencieux pour lire et leurs besoins sont aussi pris en compte par la bibliothèque troisième lieu. Les différents espaces, silencieux ou bruyants, sont ainsi délimités par des cloisons ou selon des étages différents, ce qui permet de respecter les besoins de chacun. Ainsi différents espaces sont créés selon les pratiques : lecture, étude, jeux, musique, etc. Pour chacune de ces zones, un mobilier et un design particulier, approprié à l'ambiance recherchée sera proposé. À ce propos, Servet donne l'exemple de l'espace généalogie de la bibliothèque de Rotterdam qui est décorée avec d'anciennes photos et des lampes à l'allure ancienne. (Servet 2009, 38) N'est-ce pas inspirant pour un centre d'archives qui accueille des généalogistes?

Cette nouvelle tendance du troisième lieu répond aussi aux besoins des usagers en termes de collaboration. En effet, l'ère de l'information et d'Internet a suscité un nouvel intérêt pour la participation citoyenne. Donner son avis, commenter, exprimer ce qui nous plaît. Dans les bibliothèques troisième lieu, cette nouvelle culture collaborative est mise à profit pour le plus grand plaisir des usagers qui s'impliquent en donnant leur avis, par exemple, sur un nouveau projet d'architecture pour la bibliothèque ou sur des activités et des ressources offertes ou qu'ils aimeraient voir offrir. Cette nouvelle culture remet à l'avant-plan un besoin pour une identité communautaire locale que l'on pensait désuète à l'ère d'Internet où l'on peut communiquer à tout moment n'importe où dans le monde. Au contraire, cette internationalité des médias sociaux instaure un besoin de s'ancrer dans son quartier et suscite un besoin de se reconnaître dans sa localité et de partager avec ses membres. La bibliothèque troisième lieu répond à ce besoin en offrant un lieu de partage et d'échanges, mais aussi en permettant aux citoyens de s'y investir personnellement. Ainsi, la bibliothèque offre des informations sur les activités du quartier, prête des œuvres d'art créées par des artistes de la communauté⁴, donne la voix à ses usagers dans les journaux locaux en publiant, par exemple, les dessins des enfants. De ce fait, une identité locale est possible tandis que les usagers «collaborent à l'élaboration d'un bien collectif et ne font plus seulement participer aux débats». (Servet 2009, 49)

De plus, selon Pine et Gilmore, les gens sont aujourd'hui à la recherche d'une expérience. (Servet 2009, 56) Selon ce concept économique, nous sommes passés d'une économie agricole à une économie industrielle pour ensuite passer à une économie de services et aujourd'hui à une économie de l'expérience. L'idée est que l'on ne vend plus seulement un produit, on vend une expérience. Lorsque la personne pénètre en un lieu, tous ses sens sont sollicités. Prenons l'exemple d'un café où l'on entre et où l'œil est capté par la décoration, l'odorat assailli par l'odeur du café, l'oreille par le bruit

des grains moulus... tout ceci participe de l'expérience offerte au client à qui on offre non seulement un lieu pour boire son café, mais une expérience multisensorielle, une ambiance, un endroit où son imagination est stimulée, où il peut flâner et échapper au quotidien. En bibliothèque on traduit ce concept par l'*infotainment*, contraction des mots information et *entertainment*. On cherche ainsi à donner une expérience plaisante et positive à la bibliothèque.

Cette expérience multisensorielle est induite en bibliothèque par le design et l'architecture. L'esthétisme des lieux, le mobilier et l'éclairage stimulent la vue tandis que l'ouïe est attirée par les espaces musicaux offerts. Le toucher est curieux devant les différentes matières qui composent le design telles que le bois, le cuir, les fauteuils moelleux. Pour stimuler le goût et les odeurs, l'offre de nourriture et de boissons, dont le café, sont devenus des incontournables dans les bibliothèques troisième lieu. Selon Servet, «ces expériences sensorielles touchent nos émotions et provoquent un attachement». (Servet 2009, 57) De plus, l'usager se laisse séduire par l'ambiance et «nourrit un sentiment d'excitation à son égard». (Servet 2009, 57)

d) Un concept pour les archives ?

Cette redéfinition des missions des bibliothèques est-elle envisageable pour les centres d'archives? Nous croyons que ceux-ci ont besoin de se repositionner dans cette nouvelle ère de l'information et de l'expérience. En effet, les centres d'archives souffrent ces dernières années d'un manque de financement. En 2008, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) indiquait que les centres d'archives dépendent cruellement de sources de financement externes (publiques, parapubliques et privées) dont ils reçoivent une aide restreinte. (ISQ 2008, 36) De plus, «les centres et services d'archives du Québec disposent de ressources financières et humaines qui ne sont pas proportionnelles à la place qu'ils occupent dans l'horizon des institutions culturelles». (Observatoire de la culture et des communications du Québec 2008, 36) L'abolition du programme national de développement des archives (PNDA) par Bibliothèques et Archives Canada (BAC) en 2012 en est un bon exemple.

Toutefois et malgré cela, les archivistes ont bien réagi à cette ère de l'information en proposant beaucoup de nouvelles archives numérisées et disponibles en ligne comme nous le verrons au point suivant. Mais cela n'est pas suffisant. Trop souvent, les usagers ou consommateurs de ces produits archivistiques en ligne ne réalisent pas tout le travail professionnel qu'il y a derrière ces initiatives en termes de sélection, de description, etc. Ceci nous amène à penser que les archives et les archivistes manquent de soutien de la part des citoyens, car ces derniers ne réalisent pas toute l'importance de notre rôle.

Comment, alors, convaincre et acquérir ce soutien des citoyens si ce n'est de les amener à s'impliquer dans nos centres d'archives? Nous l'avons vu, les usagers veulent être présents et jouer un rôle actif dans leur communauté. Comment y parvenir si ce n'est en faisant mieux connaître nos centres d'archives, en les transformant, dans la mesure du possible archivistique, en des troisièmes lieux incontournables? En devenant présents, voire indispensables en tant que lieux physiques de consultation, d'étude, mais aussi de divertissement et de loisir, les centres d'archives ne s'assureraient-ils pas d'un soutien citoyen essentiel à leur survie? En tant qu'institution culturelle et patrimoniale, les centres d'archives ont tout à gagner à se rendre plus visibles, à rendre leurs lieux de

consultation plus démocratiques, ouverts et accueillants, non seulement pour devenir incontournables, mais surtout pour diffuser les archives d'une manière plus appropriée aux nouveaux besoins des usagers de cette ère de l'information.

L'un des buts de la bibliothèque troisième lieu est d'attirer plus d'usagers en se présentant comme un lieu accessible et accueillant. Il serait intéressant de faire une étude pour constater comment les centres d'archives sont perçus par la population. Sont-ils des lieux ouverts et accueillants ou sont-ils l'apanage d'un petit groupe de chercheurs aguerris? Lorsque les gens entrent dans un centre d'archives, se sentent-ils intimidés parce qu'ils ne connaissent pas ses codes particuliers ou les façons de se comporter en un tel lieu? Doivent-ils traverser des postes de gardiens de sécurité? Doivent-ils laisser leur manteau au vestiaire, s'enregistrer en tant que chercheur, produire une carte d'identité? Doivent-ils indiquer pourquoi ils sont là, ce qu'ils veulent y faire et ce qu'ils y cherchent? Le bâtiment en lui-même est-il accueillant ou s'agit-il d'un immeuble imposant à grandes colonnes et lourdes portes où l'on ne voit pas à l'intérieur depuis la rue? Faut-il se diriger à travers des couloirs où la signalisation laisse à désirer? Parler avec un archiviste assis derrière un grand bureau est-il intimidant? La hiérarchie des rôles est-elle un frein à l'accessibilité des archives? Ne serait-il pas plus stratégique pour les centres d'archives d'ouvrir grandes ses portes aux citoyens? Les espaces sont-ils aménagés de telle sorte que le citoyen se sent accueilli et à l'aise d'y entrer pour accéder à son patrimoine documentaire? Ne faillons-nous pas, inconsciemment, de par l'aménagement de nos centres d'archives, à notre mission de diffusion?

Pour garantir leur survie, les centres d'archives ont besoin de l'appui des citoyens. Une solution pour y parvenir serait peut-être de transformer nos espaces en troisième lieu pour que les citoyens s'approprient ces espaces qui leur appartiennent. Pour ce faire, les centres d'archives doivent offrir des espaces qui répondent aux besoins des citoyens, toutes catégories confondues. Les chercheurs spécialisés, les étudiants et les généalogistes auront toujours leur place et leurs besoins particuliers doivent aussi être pris en compte, mais nous pensons qu'il faut élargir encore notre public cible pour inclure tous les citoyens, car ce patrimoine documentaire leur appartient; et il est de notre devoir, nous les archivistes, de leur ouvrir les portes des centres d'archives pour qu'ils puissent s'approprier leur culture et leur identité.

La solution est peut-être là où en sont arrivés certains centres d'archives, c'est-à-dire en faire des lieux de rencontre, par exemple pour des visites scolaires, avec des associations ou des clubs de généalogie, des lieux où on présente des débats, des conférences, des formations, des expositions. Les initiatives telles que des expositions d'œuvres d'art locales ou de documents archivistiques de la collection du centre d'archives sont tout à fait appropriées. Les centres d'archives ont énormément de potentiel en termes d'offre culturelle, mais sont-ils exploités à leur juste valeur? Et pourquoi ne pas offrir aussi un lieu de détente et de divertissement? De liberté? Un cinéma, des postes d'écoute de musique, des écrans de visionnement d'images ou d'œuvres d'art pourraient être mis à la disposition des usagers, leur permettant d'accéder à leur patrimoine sans avoir nécessairement une idée de recherche en tête lorsqu'ils pénètrent dans le centre d'archives. Des activités citoyennes peuvent être offertes également en lien avec les archives, par exemple, un concours d'archives familiales peu représentées dans les fonds détenus par le centre d'archives. Servet mentionne

que les bibliothèques veulent se départir de leur modèle élitiste, (Servet 2009, 66) mais qu'en est-il des centres d'archives? Elle dit que «les bibliothèques troisième lieu présentent peut-être l'opportunité d'encourager un autre rapport à la culture et au livre, une nouvelle sociabilité culturelle, plus ouverte et plus lisible par les usagers». (Servet 2009, 66) N'est-ce pas là une occasion unique pour les centres d'archives de tirer profit de ce nouveau courant?

Par contre, ce modèle a des limites, principalement financières, car réaménager un espace est coûteux. Les bibliothèques ont résolu ce dilemme en réduisant les espaces consacrés aux collections. Ainsi, après son réaménagement, la bibliothèque de Rotterdam a réduit de 35 % ses espaces consacrés aux collections. (Servet 2009, 60) Cette situation est-elle envisageable pour un centre d'archives? Non, car celui-ci a avant tout pour mission de conserver des documents. Il n'est pas possible, à notre avis, de réduire le nombre d'acquisitions pour faire plus d'espace pour les usagers. Cependant, il est possible de réaménager les espaces déjà existants selon le modèle du troisième lieu, mais la question de l'argent demeure : comment financer ces projets? Est-il possible d'augmenter le coût des reproductions et des photocopies? Dans les bibliothèques, les recettes de la vente de café et de nourriture servent à financer ces projets, mais la présence de telles denrées n'est pas souhaitable en centres d'archives où les documents sont uniques et doivent être protégés. De plus, la présence de nourriture pourrait favoriser la présence d'insectes nuisibles à la conservation des documents.

Une question se pose : les centres d'archives sont-ils connectés aux besoins des citoyens? Le doivent-ils? N'y a-t-il pas, ici, une formidable occasion pour les centres d'archives de bénéficier de ce «phénix culturel du XXI^e siècle» que sont les troisièmes lieux? (Plante 2014, 148) La mission du centre d'archives telle qu'on la connaît aujourd'hui est-elle à redéfinir pour répondre aux nouveaux besoins des usagers de la société de l'information?

2. DES ARCHIVES ADAPTÉES À LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

La société de l'information a considérablement changé les rapports entre les archivistes et les usagers. Sous l'effet des changements induits par l'arrivée d'Internet, ceux-ci ont développé des besoins différents et de nouveaux usagers des archives utilisent aujourd'hui nos services⁵. Mais les archives se sont-elles adaptées à cette société de l'information? Joan Boadas i Raset pose la question dans son article «S'adapter ou disparaître!» et propose un modèle pour mesurer cette adaptation. (Raset 2010)

a) Le modèle de Boadas i Raset

La démarche de Raset a pour but principal de déterminer ce que les archivistes doivent changer pour s'adapter aux besoins des usagers de la société de l'information. Mais qu'est-ce qui a changé exactement? L'auteur remarque qu'un accès rapide à l'information est primordial pour l'utilisateur, (Raset 2010,103) ce que démontre un usage grandissant des archives numériques. Pour illustrer cette utilisation grandissante, Raset présente les statistiques de consultation des Archives de la Mairie de Gérone en Espagne. En 2009, ce service d'archives a fourni 2 600 consultations en personne, par courriel et par téléphone. Comparativement, le site web du service d'archives a reçu

73 000 visites et 600 000 pages ont été consultées. (Raset 2010, 103) L'auteur observe les mêmes tendances aux Archives de l'État espagnol.

Il est entendu qu'une demande de consultation de documents en personne et qu'une visite sur une page Web sont difficilement comparables. Une visite sur place demande plus d'attention de la part de l'archiviste. Toutefois, comme le fait remarquer Raset, les usagers d'aujourd'hui veulent un accès immédiat à l'information et sont adeptes de la culture «*Google*» où tout est simple et rapide. Bien entendu il restera toujours des chercheurs qui ont besoin de consulter les documents sur place, mais le centre d'archives ne doit-il pas aussi tenir compte des usagers de la société de l'information et proposer un accès plus simple et rapide à ses documents? La popularité des archives sur le Web tient également au fait que les usagers n'ont pas nécessairement les disponibilités pour venir consulter des archives sur place, surtout lorsque le centre d'archives est ouvert aux mêmes heures que celles auxquelles ils travaillent.

Bien que l'auteur ne remette pas en cause les fonctions vitales des archives, il propose néanmoins des points à améliorer pour une meilleure adaptation à la nouvelle donne numérique. Tout d'abord, il suggère d'apprendre à mieux connaître les besoins des usagers dans le but de leur démontrer l'importance des informations contenues dans les archives. (Raset 2010, 106) Également, il propose de changer notre approche et de s'ouvrir à la collaboration avec les autres professions de l'information. La survie des archives passe-t-elle par ce rapprochement? Selon Raset, «nous ne pouvons aborder le nouveau modèle que nous avons devant nous avec les outils traditionnels. Il nous faut continuer l'effort et le travail effectués ces dernières années pour adapter notre profession aux nouveaux besoins et aux nouvelles demandes». (Raset 2010, 108)

Ainsi, bien que les archives doivent continuer de se moderniser et de s'adapter aux besoins des usagers, nous pensons que les statistiques présentées par Raset démontrent que les archives ont su s'adapter à l'ère numérique dans leurs services en ligne. Les taux de consultations sans cesse grandissants des archives présentes sur le Web le démontrent. Cependant, la situation au Québec est-elle comparable? Peut-on également affirmer que les visites en personne diminuent dans les centres d'archives au profit des visites en ligne?

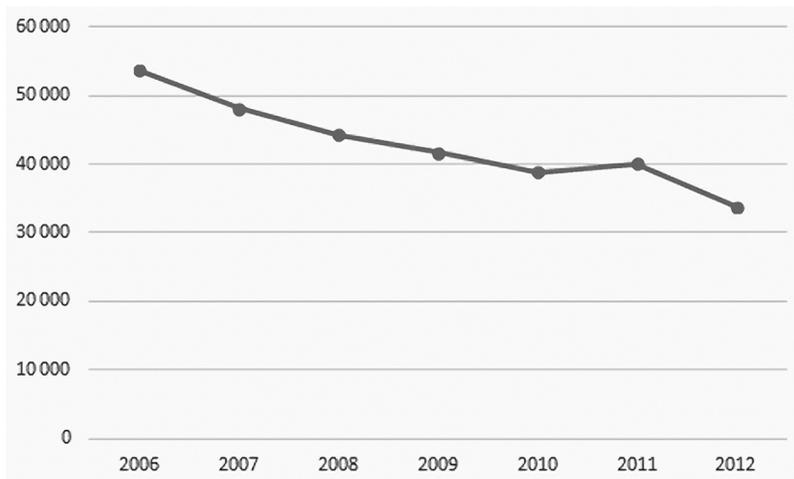
b) La situation à BAnQ

Il y a plusieurs centres d'archives au Québec et ils sont diversifiés dans leurs missions et les services qu'ils offrent à leurs usagers. Bien que les centres d'archives de BAnQ ne soient peut-être pas représentatifs de la moyenne, ils présentent l'avantage de desservir un grand nombre d'usagers répartis géographiquement à travers la province, ce qui rend la comparaison statistique intéressante.

Les statistiques compilées par BAnQ depuis 2006 démontrent une baisse régulière des visites en personne dans les centres d'archives. (BAnQ Rapports annuels de 2006 à 2012) De 53 617 visites en 2006, les centres ont vu leurs visites diminuer presque chaque année, exception faite de 2011 qui a connu une légère hausse par rapport à l'année précédente pour atteindre 33 722 visites en 2012. Et ce, malgré l'ajout d'un point de service à Gaspé qui a fait passer le nombre des centres d'archives de neuf à dix en 2009. Sur ces sept années, la variation totale représente une baisse de 37%. Les

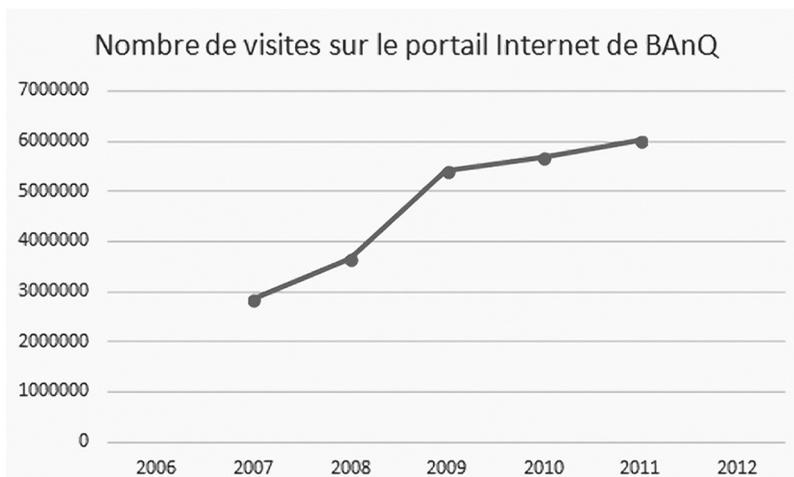
observations de Raset à propos des archives espagnoles se confirment pour le Québec : une baisse marquée des visites en personne dans les centres d'archives.

Tableau 1. Visites sur place dans les centres d'archives de BANQ



Le nombre de visites en ligne sur le portail de BANQ est plus difficile à comparer, car l'institution regroupant à la fois la Grande Bibliothèque et les centres d'archives, les statistiques compilées incluent toutes les visites sans différencier s'il s'agit de visites sur les pages de la bibliothèque ou celles des centres d'archives. Cependant, ce qui importe, c'est la tendance. En effet, que ce soit des visites pour la bibliothèque ou les archives, nous pensons que les comportements informationnels de ces deux types d'utilisateurs doivent être sensiblement les mêmes, étant donné qu'ils font tous deux, après tout, partie de la société de l'information.

Tableau 2. Nombre de visites sur le portail de BANQ

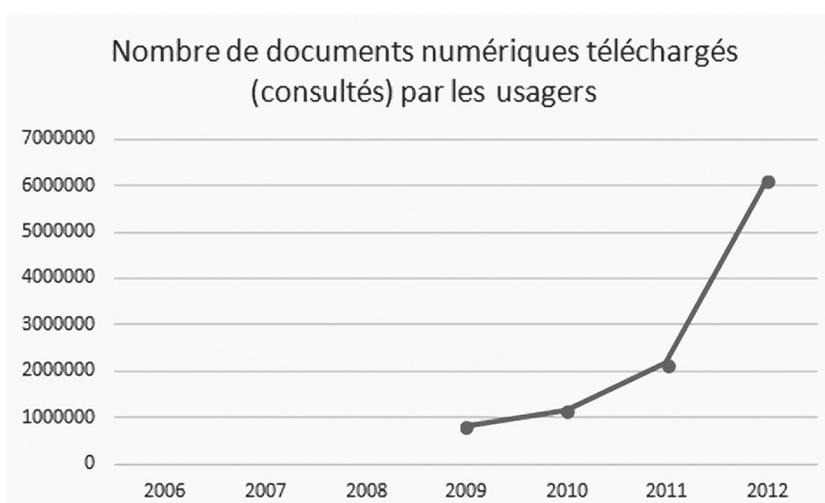


Ce dernier graphique nous montre à quel point les visites sur le portail de BANQ sont en forte hausse depuis le début de la période. Ces données concordent avec celles de Raset et indiquent qu'au Québec aussi, les visites virtuelles sont en forte hausse. Elles sont passées de 2,8 millions de visites en 2007 à plus de 6 millions en 2011. C'est une hausse de 211 % en à peine cinq ans. Bien qu'il serait hâtif d'avancer que les visites virtuelles soient la seule cause de la baisse des visites en personne, car il faudrait en étudier les causes en profondeur, ce phénomène est marquant. Bien entendu, les citoyens veulent pouvoir consulter plus d'archives en ligne et, de ce fait, les archivistes numérisent un plus grand nombre de documents et les rendent de plus en plus accessibles, ce qui alimente la consultation. Néanmoins, la baisse de fréquentation des centres d'archives est préoccupante.

Voici une autre donnée pour illustrer notre propos. Toutefois, elle n'est disponible que depuis 2010, ce qui ne permet pas une comparaison à long terme. Il s'agit du nombre de documents numériques consultés par les usagers de BANQ. En effet, la tendance numérique, qu'elle exprime par le nombre de visites sur un site web ou le nombre de documents numériques consultés, est fort intéressante.

Le nombre de documents numériques consultés par les usagers de BANQ connaît une hausse marquée entre 2009 et 2012. Malheureusement, BANQ ne compilait pas cette donnée avant 2009 et il sera intéressant de voir si la tendance se maintient dans les prochaines années, mais le bond formidable observé pour ces quatre années est stupéfiant. En 2009, le nombre de documents numériques consultés à BANQ était de 819 217 alors qu'il grimpe à plus de 6 millions en 2012. Notons toutefois qu'il s'agit de tout type de documents confondus détenus par BANQ, ce qui inclut les livres numériques tout autant que les archives. Ces données montrent tout de même une tendance que l'on ne peut ignorer. D'ailleurs, le nombre de documents d'archives numérisés par BANQ est passé de 1 million en 2007 à plus de 10 millions en 2012.

Tableau 3. Nombre de documents numériques consultés par les usagers de BANQ



Ainsi, les archives doivent se moderniser, être à l'écoute des besoins des usagers et proposer des services qui leur siéent si l'on veut qu'elles continuent à être importantes et considérées comme telles par la population. Les statistiques que Raset présente tout autant que celles des centres d'archives de BANQ démontrent que les archives ont su s'adapter à l'ère numérique dans leurs services en ligne. Cependant, les visites en personne dans les centres d'archives sont en déclin. Soyons idéaliste et imaginons que tous les documents détenus par un centre d'archives soient numérisés et en ligne. Dans ce cas, quelle serait la fonction de la salle de lecture? Les documents ne sont pas encore tous numérisés, mais les usagers n'agissent-ils pas déjà comme si cela était le cas? La popularité des archives en ligne et surtout des photos ne démontre-t-elle pas que les gens croient qu'il s'agit là de tout ce qui est disponible? La question est: les usagers continueront-ils à venir consulter des documents sur place s'ils peuvent y avoir accès depuis le confort de leur foyer et ce, à n'importe quelle heure de la journée? La question est pertinente, car la tendance est déjà là, les visites en personne étant en baisse au profit des visites virtuelles. Pascale Verdier, directrice des Archives de la Meuse, abonde dans le même sens: «les lecteurs continueront-ils à venir sur place dans trente ou quarante ans? Sera-t-il toujours nécessaire que les bâtiments d'archives soient aisément accessibles? Au centre-ville? Sera-t-il toujours nécessaire que conservation et communication soient aussi intimement liées qu'aujourd'hui?» Les archives numériques semblent répondre aux besoins des usagers de la société de l'information, mais les espaces de consultation ont-ils, eux, été adaptés? Les bibliothèques ont relevé ce défi avec l'implantation du concept de troisième lieu et il y a là matière à réflexion pour l'archiviste qui pourrait bien tirer profit de ce succès. Cette source d'inspiration pourrait permettre à l'espace physique et culturel des archives de trouver un second souffle.

3. DÉMOCRATISATION DICHOTOMIQUE DES ARCHIVES

Les archives en ligne sont de plus en plus nombreuses et leur popularité est confirmée. Toutefois, qu'en est-il des lieux physiques qui accueillent les usagers en personne? Les espaces sont-ils adaptés aux besoins des usagers de la société de l'information? Nous souhaitons comparer les différents besoins de ces usagers exposés au point 1 avec les consignes proposées dans certains guides d'aménagement de centres d'archives. Pour ce faire, nous avons choisi trois guides: le guide d'aménagement de Germain Courchesne publié aux publications du Québec, une publication en ligne du Portail international archivistique francophone (PIAF) sur l'aménagement de locaux d'archives ainsi qu'un livre publié par les éditeurs américains Michele F. Pacifio et Thomas P. Wilsted.

a) Le guide québécois d'aménagement d'un centre d'archives

Ce guide, écrit par des architectes et des archivistes des Archives nationales du Québec (ANQ), remonte à l'année 2000. À cette époque, les ANQ ne faisaient pas encore parties de BANQ. Au moment de la rédaction, les ANQ comptaient huit centres d'archives répartis dans les différentes régions du Québec, soit Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Hull (aujourd'hui Gatineau), Rouyn-Noranda, Rimouski et Sept-Îles. L'ouvrage compte 110 pages et dans le chapitre trois, intitulé *Espaces et équipement*,

une partie est consacrée à l'aménagement de la salle de lecture. Cette partie compte 18 pages, ce qui représente environ 16% de l'ouvrage total.

Dans le guide, les auteurs présentent les quatre grandes fonctions archivistiques comme étant les acquisitions, le traitement et la description, la conservation et la diffusion. Selon eux, «l'accessibilité est l'essence même de tout système de gestion des archives. À quoi bon, en effet, acquérir, traiter et conserver des archives si celles-ci ne sont pas accessibles ni utilisables?» (Courchesne et al. 2010, 7) De plus, au Québec cette accessibilité est un droit acquis en vertu de la *Loi sur les Archives* (RLRQ c A-21.1) et de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* (RLRQ c A-2.1). La diffusion ne s'effectue pas seulement en salle de lecture où les documents sont accessibles pour consultation, mais aussi par les différentes expositions réalisées, les publications, les reproductions de documents ainsi que les animations éducatives et culturelles telles que les visites guidées ou les visites scolaires. Toutefois, l'aménagement des salles de lecture favorise-t-il la diffusion, l'une des quatre fonctions majeures de l'archivistique?

Dans le guide, les auteurs suggèrent d'assurer un bon éclairage de la salle de lecture, tout en favorisant l'éclairage naturel. Lorsqu'il est question des murs et des plafonds de la salle, seules les questions de structures sont abordées et on ne fait pas mention d'un design quelconque qui serait recommandé. Quant aux planchers et à la finition, la seule considération est le niveau de bruit. En effet, les matériaux choisis doivent avant tout absorber le bruit. Bien que la salle de lecture puisse être unique dans les petits et moyens centres d'archives, on souligne que dans les grands centres la salle principale peut être complétée par différentes autres petites salles en fonction des supports (microfilms, par exemple) ou des formats (cartes et plans, pour ne donner qu'un exemple).

La salle de lecture doit être aménagée pour favoriser la quiétude des chercheurs et leur circulation. (Courchesne et al. 2000, 38) Par ailleurs, les tables de travail doivent être munies de lampes individuelles et de prises de courant. Ce sont là les seules recommandations concernant la salle de lecture. Elles sont utiles, mais elles ne concernent pas réellement le confort des chercheurs, ni ne cherchent à leur offrir un troisième lieu quelconque. Ce sont avant tout des considérations d'ordre pratique. Toutefois, d'autres éléments intéressants pour l'accueil du public sont suggérés par les auteurs du guide. On propose, par exemple, une salle de repos où le public pourrait boire et manger. On suggère même de munir cet espace de fauteuils et tables basses pour le repos. (Courchesne et al. 2000, 63) Les auteurs suggèrent d'apposer des affiches ou des tableaux sur les murs. Cet espace, suggèrent-ils, peut servir à l'occasion d'un vernissage ou lors du lancement d'un livre.

L'accueil du public est assuré par un poste d'accueil situé dans le hall et accompagné, le cas échéant, d'une aire d'attente. Le vestiaire (obligatoire) ne doit pas être loin de l'accueil et de la salle de lecture. Ce poste d'accueil fait aussi office de bureau d'enregistrement des visiteurs. Souvent assuré par un garde de sécurité en uniforme, ce dernier joue également le rôle de surveillant, gardant un œil sur le vestiaire et parfois aussi sur la salle de lecture elle-même. Ces considérations sont-elles réellement nécessaires? Bien entendu, la sécurité des documents prime et ils ne doivent en aucun cas être endommagés. Mais ne veut-on pas également que les citoyens se sentent accueillis dans les centres d'archives, se sentent à l'aise de venir consulter leur

patrimoine documentaire? Être accueilli par un gardien en uniforme qui vous demande de vous identifier est-il intimidant? Déposer ses objets personnels au vestiaire est-il absolument nécessaire? Nous comprenons qu'on ne peut pas aller et venir dans une salle de lecture archivistique de la même façon que dans une bibliothèque, mais n'y a-t-il pas lieu de trouver un équilibre plus fluide entre contrôle et accessibilité? Les citoyens de la société de l'information aiment que les choses soient faciles, agréables et rapides. La configuration actuelle de l'accueil dans les centres d'archives est-elle adaptée à ces besoins?

Les auteurs du guide parlent aussi de l'importance du hall dans le bâtiment d'archives. «L'image du centre d'archives doit se refléter dans la composition architecturale du hall et être d'aspect agréable». (Courchesne et al. 2000, 65) C'est bien la seule fois, dans le guide, où l'on parle d'un «espace agréable». Les auteurs suggèrent que le hall soit largement vitré et aisément accessible de l'extérieur.

Le principal hic, à notre avis, dans ce guide, c'est que l'on y parle des usagers seulement comme des chercheurs. Or, nous savons aujourd'hui que ce public est en hausse et qu'il s'est diversifié. (Hottin 2003, 3) Il est certes composé de chercheurs et de généalogistes, mais à cette clientèle s'ajoutent des visiteurs qui fréquentent les expositions, des enfants et des enseignants qui bénéficient de visites scolaires, des usagers qui cherchent des renseignements administratifs tout autant que des curieux qui veulent découvrir le bâtiment et son architecture (Hottin 2003, 3). Il est certain que ce guide date un peu et que ses auteurs n'ont pas eu l'occasion d'être influencés par les bibliothèques troisième lieu, qui restent un phénomène récent.

Les derniers rapports annuels de BANQ sont, à cet égard, intéressants à consulter. Dans celui de 2012-2013, l'institution affirme que l'une de ses missions est «d'offrir un accès démocratique à la culture et à la connaissance». (BANQ 2013, 10) L'une des façons d'y arriver, selon BANQ, est d'offrir des espaces troisième lieu à ses usagers. Comme le rapport ne fait pas la distinction entre les espaces bibliothèques et les espaces destinés aux archives, nous tenons pour acquis que l'énoncé de mission suivant s'adresse à tous ses espaces: «BANQ doit entrer dans l'existence des citoyens du Québec en leur offrant un *troisième lieu de vie* réel et virtuel qui, au-delà de leur foyer et de leur lieu de travail, leur ouvre un espace d'échange, de rencontre et d'épanouissement personnel». (BANQ 2012-2013, 10) C'est tout un programme! Mais il est intéressant de constater que la notion de troisième lieu fait partie intégrante de l'énoncé de mission.

Dans son rapport précédent (BANQ 2012), BANQ se présente clairement comme un troisième lieu: «au cœur de la communauté, carrefour des connaissances et des cultures, les édifices de BANQ sont des troisièmes lieux consacrés à la recherche et au plaisir d'apprendre, des espaces accueillants et propices à la découverte». (BANQ 2012, 25) De plus, voici comment elle présente ses visiteurs: «visiteur occasionnel ou régulier, on y vient par hasard, par habitude, par plaisir. On y revient surtout [...] BANQ [...] est responsable d'une véritable démocratisation culturelle, en rupture avec une vision élitiste de la culture». (BANQ 2012, 27) Il est difficile de savoir si BANQ parle de la Grande Bibliothèque ou si elle inclut les centres d'archives dans cette définition. Un peu plus loin dans ce même rapport annuel 2011-2012, BANQ parle plus spécifiquement de ses centres d'archives qu'elle semble également considérer comme des troisièmes

lieux, les qualifiant «[...] d'espaces conviviaux, favorisant la rencontre et les échanges [...]». (BAnQ 2012, 35)

Des exemples récents d'aménagement et de construction de nouveaux centres d'archives, notamment en France, témoignent d'un changement à cet égard. Ces projets, tenant compte des nouveaux besoins des usagers, ont adapté leur offre d'accueil et l'ont diversifiée en fonctions des nouvelles clientèles. De plus, comme nous venons de le voir, BAnQ, dans ses derniers rapports annuels se revendique d'un espace troisième lieu même dans ses centres d'archives.

b) L'aménagement de locaux d'archives selon le PIAF

Le portail international archivistique francophone (PIAF) propose plusieurs modules de formation sur son site Web, dont un sur l'aménagement de locaux d'archives. Ce module a été conçu par Gérard Ermissé qui est, depuis 2004, directeur des Archives nationales à Paris et par France Saie-Belaisch, architecte au Service Interministériel des Archives de France depuis 2003. Dans ce module composé d'une douzaine de pages, les auteurs nous invitent à prendre en considération, dès l'introduction, l'idée que «[...] la construction, l'adaptation ou l'aménagement de bâtiments d'archives spécifiques [sont] censés comprendre toutes les fonctions d'un services d'archives, de la collecte à la valorisation». (Ermissé et Saie-Belaisch 2001, 7) Comme il convient, une large partie est consacrée à la sécurité et la conservation des archives.

La partie C. 2.3. a attiré notre attention, car elle est intitulée *Ne pas négliger le confort des agents et du public*. À cet effet, les auteurs indiquent que : «le confort des agents et des usagers ne peut plus être négligé comme il l'a été trop souvent autrefois. Il est indécent de cantonner de nos jours des archives et des archivistes dans des locaux sans lumière du jour voire insalubres ou sous des combles à peine aménagés, sans parler de la dignité du service du public qui ne peut être assurée dans de telles conditions». (Ermissé et Saie-Belaisch 2001, 12) Nous sommes étonnés de voir cette mention explicite de confort alors que le module date de 2001, soit une année seulement après la publication du guide québécois d'aménagement des centres d'archives. Il semble que pour le PIAF, le confort soit un élément important. Cependant, le lecteur éprouve une certaine déception à la lecture de la section portant sur la salle de lecture, où seul l'aspect du contrôle et de la sécurité est évoqué.

Mais les temps changent et dans une publication un peu plus récente datant de 2004, non pas cette fois du PIAF, mais des Archives nationales de France, les mêmes auteurs, aidés de Elsa Marguin Hamon, présentent les derniers bâtiments d'archives construits en France. (Ermissé et al. 2004) À l'occasion de cette compilation, Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France depuis 2001 propose un avant-propos fort éloquent. Peu avant la publication de cet ouvrage, la directrice rappelle les dernières journées internationales des archives à Annecy (mai 2003) où le thème principal a été une réflexion sur de nouvelles modalités de conception des salles de lecture. Martine de Boisdeffre rappelle à juste titre que «les moyens mis en œuvre pour la conservation des archives trouvent leur justification ultime dans la mission de communication au public». (Ermissé et al. 2004, 6) La question reste cependant toujours la même : comment concilier les besoins de conservation et de sécurité des documents avec une plus grande ouverture de l'accueil et de l'accessibilité des archives par la population?

Martine de Boisdeffre exprime ce paradoxe de façon éloquente : «les archivistes sont quotidiennement confrontés à cette quadrature du cercle qui consiste à concilier conservation et communication, protection et ouverture [...]». (Ermissé et al. 2004, 6)

Il n'en demeure pas moins que les salles de lecture doivent aujourd'hui tenir compte, entre autres, des nouveaux supports de consultation. Beaucoup consultent maintenant les archives sur le Web et il peut être intéressant de fournir, en salle, des postes informatiques pour que les usagers puissent s'en servir. C'est le pari qu'a tenu le centre d'archives des Yvelines en France. En effet, lors de la construction du nouveau bâtiment pour les archives départementales, les Yvelines ont conçu deux salles de lecture. L'une, plus traditionnelle, avec accès contrôlé est destinée à la consultation des documents originaux tandis que l'autre, appelée le «cyberespace» est constituée de plusieurs postes informatiques en libre-service. Dans cet espace, les usagers peuvent aller et venir librement sans autre forme de contrôle. N'est-ce pas là une façon tout à fait intéressante non seulement de répondre aux besoins des usagers de la société de l'information, mais de prévoir des espaces ouverts et d'autres plus contrôlés afin de respecter l'équilibre protection et ouverture dont parle Martine de Boisdeffre?

La directrice des archives de France fait également remarquer qu'aujourd'hui, il importe de répondre aux besoins d'un public diversifié, mais aussi d'assumer des missions publiques élargies. Elle propose en outre d'enrichir l'offre culturelle en proposant des expositions et des conférences qui attirent un nouveau public. Ces considérations ont un impact sur la conception des nouveaux bâtiments d'archives tout autant que sur l'aménagement des locaux destinés à l'accueil du public. Cette recherche d'une plus grande ouverture se manifeste dans l'architecture même du bâtiment : «cette fonction d'ouverture a des conséquences sur l'architecture des bâtiments, puisqu'elle aboutit dans bien des cas à une forme de théâtralisation du dialogue entre espaces de conservation clos et espaces ouverts sur l'environnement urbain». (Ermissé et al. 2004, 6) De plus, les aspects esthétiques du bâtiment sont aussi plus importants qu'auparavant. Il est intéressant également de constater que la notion de confort des usagers fait partie du discours de Martine de Boisdeffre : «La dynamique architecturale et le confort des espaces intérieurs ne sont pas étrangers au plaisir d'archives, parce que les bâtiments doivent à la fois affirmer esthétiquement leur spécificité et offrir au public l'image d'un univers familier et accueillant, tout en répondant au mieux aux fonctions et aux missions qui leur sont assignées [...]». (Ermissé et al. 2004, 7) L'influence du concept de troisième lieu est palpable dans le discours de la directrice des Archives de France.

c) Un point de vue américain

Dans leur livre intitulé *Archival and Special Collections facilities* datant de 2009, Michele F. Pacifio et Thomas P. Wilsted, directeurs de la publication, proposent un guide d'aménagement d'un centre d'archives à l'intention des archivistes, des bibliothécaires, des architectes et des ingénieurs. Si une grande partie de l'ouvrage de 191 pages s'attarde très justement à la sécurité et la conservation des documents, deux éléments primordiaux de tout centre d'archives qui se respecte, ils se font avarés de conseils en matière d'aménagement des espaces publics.

Lorsqu'il est question de la salle de lecture dans ce guide, l'approche se fait presque toujours sous l'angle de la sécurité. En effet, les auteurs suggèrent que les

chercheurs doivent être constamment surveillés pour éviter que les documents soient endommagés. Pour eux, la salle de lecture est surtout l'espace où les documents «are at the greatest risk of damage, vandalism, or theft». (Pacifio et Wilsted 2009, 64) On indique par exemple que tous les chercheurs devraient être assis du même côté des tables afin de faire face aux caméras de surveillance. Quelques pages sont consacrées à l'éclairage des salles de lecture, mais encore une fois c'est surtout pour s'assurer que cet éclairage soit suffisant pour que le personnel des archives puisse surveiller les chercheurs. On mentionne heureusement que l'éclairage doit aussi être suffisant pour que les chercheurs puissent mener à bien leur travail.

Lorsqu'il est question du matériel et des meubles, on suggère cependant «*an environment that is similar to the stacks, understanding that the era also needs warmth, inviting décor, and sound absorption*». (Pacifio et Wilsted 2009, 118) Mais c'est bien le seul moment où cet aspect est abordé et encore, de façon plus que succincte. Le plus important pour les auteurs reste la sécurité des documents : «*reading rooms are designed so that the records are protected at all times*». (Pacifio et Wilsted 2009, 145) Ils suggèrent aussi la possibilité d'avoir des salles de consultation différentes selon les formats ou le support des documents. Il n'en demeure pas moins que les salles de lecture doivent demeurer des endroits tranquilles aménagés avec des matériaux qui absorbent le bruit. La notion de confort n'est pas abordée. En tout, dix pages sont consacrées à l'aménagement de la salle de lecture, soit environ 5% de l'ouvrage. C'est bien peu si l'on cherche à aménager des espaces accueillants et confortables pour les usagers.

Ainsi, nous avons vu que les différents guides d'aménagement proposés mettent l'accent sur la conservation des documents et leur sécurité, ce qui est bien normal. Cette fonction de conservation est certainement une des plus grandes différences avec le monde des bibliothèques. En effet, le document d'archives est difficilement remplaçable s'il est détruit ou endommagé, car par définition, il n'existe qu'un seul original. C'est pourquoi la consultation des archives en ligne est non seulement populaire auprès du public, mais aussi auprès des archivistes, car une fois numérisé, l'original peut être conservé en lieu sûr. C'est aussi pourquoi les centres d'archives ne sauraient être des espaces totalement ouverts à la façon des bibliothèques troisième lieu où l'on peut boire, manger et aller et venir à sa guise. Toutefois, l'exemple de l'aménagement des salles de consultation des archives des Yvelines est intéressant et laisse à penser que des aménagements sont possibles pour satisfaire les besoins des différentes clientèles d'usagers. Bien que le guide québécois d'aménagement des centres d'archives tout autant que celui du PIAF et de notre exemple américain soient avares de conseils en ce qui concerne le confort et le design des salles de lecture, le discours de Martine de Boisdeffre et celui de BAnQ à travers ses rapports annuels laissent entrevoir une certaine influence du concept de troisième lieu dans le domaine des archives.

4. APPLIQUER UN CONCEPT BIBLIOTHÉCONOMIQUE AUX ARCHIVES ?

De nombreux projets communs entre les bibliothèques et les archives montrent une tendance à la convergence entre ces deux institutions de mémoire. Partageant des activités et des fonctions similaires de collecte de documents, préservation et diffusion, n'est-il pas naturel de les voir de plus en plus travailler ensemble, surtout à

l'ère de l'information numérique qui pose des défis de taille qu'il convient de partager et d'affronter en commun? Associés à cette collaboration naturelle entre les deux institutions, on trouve aussi les nouveaux besoins des utilisateurs des archives à l'ère de l'information. Quels sont-ils en termes de construction de bâtiments et d'aménagement de nouveaux espaces? Le troisième lieu y trouve-t-il sa place?

a) Convergences entre bibliothèques et archives

Ces dernières années, de nombreux projets ont réuni les bibliothèques et les archives et ce, dans de nombreux domaines. C'est le cas par exemple des normes internationales de description. En effet, certaines bibliothèques, qui cherchaient à décrire des ensembles documentaires, ont cherché à s'appuyer sur les normes de descriptions archivistiques, comme l'a fait la Bibliothèque nationale de France (BnF) qui a utilisé l'EAD (*Encoded Archival Description*). (Vatican 2011, 18) Agnès Vatican souligne par ailleurs qu'il y a des archives dans les bibliothèques et des bibliothèques dans les centres d'archives et qu'en conséquence, la convergence de compétences est nécessaire. (Vatican 2011, 18) On voit aussi les deux types d'institution collaborer dans des projets de négociation d'achat de nouveaux équipements ou de fournitures. C'est aussi le cas pour des projets immobiliers, comme par exemple les Archives départementales des Bouches-du-Rhône installées à la Bibliothèque départementale. Au Canada, nous n'avons qu'à penser à BAC ou BANQ qui toutes deux réunissent bibliothèque et archives au sein d'une même institution.

De nombreux projets sont également réalisés en commun, surtout dans le monde numérique. Dans une volonté de rendre les documents accessibles à partir d'un portail commun, plusieurs initiatives ont vu le jour, comme par exemple Europeana qui réunit des millions d'objets numériques provenant de plusieurs musées, centres d'archives et bibliothèques européennes en un seul point d'accès en ligne. Plusieurs articles ont été écrits sur la convergence des archives, bibliothèques et musées. En anglais, l'acronyme LAM est utilisé, pour *library, archives, museums*. LAM est même utilisé comme un nom commun, comme s'il s'agissait d'une entité à part entière, ce qui est relativement curieux. En effet, de nombreux auteurs s'attardent à convaincre le milieu qu'une convergence est nécessaire, d'une part parce que certaines fonctions professionnelles des LAM sont les mêmes (l'acquisition, la préservation, la diffusion, servir le public, etc.), mais aussi parce que l'ère du numérique nous rapproche et rend la convergence encore plus nécessaire : «*There are good reasons why libraries, archives, and museums have evolved on separate paths, but the information age arising around new information and communication technologies brings them together as never before*». (Hedstrom et King 2003)

Comme exemples de cette convergence, Christian Dupont cite des rencontres triennales des différentes associations professionnelles du LAM aux États-Unis. (Dupont 2007, 14) Ces rencontres ont pour but de s'échanger de l'information et de discuter des défis communs auxquels font face les institutions des LAM. D'autres exemples se situent dans l'accès numérique en ligne des ressources, comme nous l'avons déjà mentionné. Ceci demande une certaine restructuration des informations afin de mieux les adapter à la culture du Web et pour les rendre accessibles aux utilisateurs selon leurs propres besoins sans qu'ils aient à passer par les sites Web des différentes institutions. (Anderson et Allen 2009)

Ainsi, les archives et les bibliothèques convergent l'une vers l'autre dans de nombreux domaines, surtout depuis l'avènement du Web. Mais comme nous l'avons évoqué, la convergence existe aussi en termes d'espaces physiques, dans les cas où des institutions ont soit été fusionnées ou simplement, partagent un même bâtiment. Les auteurs Wendy M. Duff *et al.* ont mené une étude fort intéressante en 2013 qui documente les expériences d'institutions convergentes, dont deux au Canada (le Centre canadien d'architecture de Montréal et la Taylor Family Digital Library à Calgary) et trois en Nouvelle-Zélande. L'étude a pour but de dégager les différentes motivations qui ont favorisé la collaboration et la convergence entre ces institutions, les défis rencontrés ainsi que les bénéfices qu'elles ont retirés de cette convergence.

Les auteurs soulignent avec justesse que, bien que les trois composantes des LAM aient des vocations similaires, elles sont quand même distinctes et ont évolué à travers différents mandats et cultures professionnelles. Bien sûr, elles partagent des fonctions semblables, mais elles ont des pratiques professionnelles différentes, des formations différentes et des méthodes organisationnelles qui les différencient. Selon les auteurs, deux facteurs principaux sont les éléments déclencheurs à une convergence : l'avènement de l'environnement numérique et un idéal d'accès public amélioré. (Duff *et al.* 2013)

L'étude démontre également que la clé du succès est de trouver l'équilibre entre le respect des expertises professionnelles et la convergence afin que les différents systèmes se rencontrent. Toutefois, et comme le soulignent très justement les auteurs, cette étude a des limites, entre autre dues au fait que les participants interviewés sur leur lieu de travail ne l'ont pas fait de façon anonyme et ne se sont peut-être pas sentis à l'aise de soulever les points négatifs de la convergence.

Helena Robinson, pour sa part, a un avis mitigé à propos de la convergence. Selon elle, les LAM sont très souvent présentées comme des institutions de mémoire. Or, ce terme d'institution de mémoire n'est pas, selon elle, bien adapté à l'analyse critique nécessaire de la convergence : *«Such a generic concept is not especially productive in facilitating the thorough, critical analysis necessary to highlight both the synergies and discords in the history and memory-making techniques of museums, libraries and archives»*. (Robinson 2012, 413) Elle prend exemple sur un certain nombre de musées australiens qui partagent leurs espaces avec la bibliothèque ou les archives locales. Bien que ces nouvelles institutions créent un nouveau modèle organisationnel, il s'agit d'un *«important turning point in how preservation and interpretation of culturally significant material is understood and institutionally framed»*. (Robinson 2012, 413) Selon Robinson, les projets de convergence sont généralement plus motivés par des besoins d'efficacité financière et de rationalisation des services que par un véritable idéal d'accès universel à l'information et aux documents patrimoniaux. (Robinson 2012, 414) Mais comme nous l'avons vu avec l'étude de Duff et al., les usagers ne sont-ils pas heureux par l'avènement ou l'émergence de tels projets?

b) Les besoins actuels des usagers des archives en termes d'espaces physiques et de bâtiments

Ces dernières décennies plusieurs constructions de nouveaux bâtiments d'archives tant en France qu'au Canada ont eu lieu. Bien que les guides d'aménagement soient avarés de conseils sur l'aménagement d'un troisième lieu, plusieurs initiatives

laissent penser que les architectes et les archivistes impliqués dans ces projets lui ont fait une certaine place, sensibles aux nouveaux besoins des usagers de l'ère de l'information. Christian Hottin a écrit deux articles intéressants à ce sujet à titre de conservateur au Centre des archives du monde du travail à Roubaix. Il fait remarquer que la fonction première d'un centre d'archives était autrefois de conserver les documents et pas nécessairement de recevoir des visiteurs. Les temps ont changé : «Si conserver est bien l'essence de l'institution archivistique, accueillir constitue pour elle un enjeu stratégique récent mais capital». (Hottin 2003, 3)

Cependant, pour planifier des espaces d'accueil, il faut bien connaître son public et ses besoins. Les études françaises montrent, contrairement à ce que nous avons vu pour BAnQ, que la fréquentation des archives par le public a augmenté et qu'il s'est diversifié. Cette diversification est présente aussi dans les différents centres d'archives québécois. On n'y retrouve plus seulement des chercheurs ou des étudiants, mais aussi des généalogistes (parfois en très forte proportion), des visiteurs qui fréquentent les expositions, des enfants et des enseignants, les curieux, non-usagers que l'on tente de capter. (Hottin 2003, 4) Les espaces de diffusion des archives doivent donc s'adapter à cette nouvelle clientèle et même devraient être adaptés aux non-usagers dans le but de leur faire découvrir leur culture documentaire. Il est vrai qu'il est difficile de savoir pourquoi les gens ne fréquentent pas un lieu, mais des études de besoins des usagers existants dans les centres d'archives sont primordiales pour s'assurer que l'offre en termes d'espaces de travail et de vie soit adéquate.

Ainsi, en France, les nouveaux projets de construction de bâtiments d'archives tiennent compte des besoins des usagers en matière d'accueil. Selon Hottin, cet accueil, dans les centres d'archives, se transforme et se rapproche désormais de celui des bibliothèques. (Hottin 2003, 5) On souhaite ainsi conquérir de nouveaux publics, et un effort est fait pour que les usagers se sentent chez eux. Cette perspective est tout à fait troisième lieu. Cette tendance ne se retrouve pas que dans la structure d'accueil. On la voit aussi dans l'aménagement d'espaces différents destinés à répondre aux nouveaux besoins des usagers. Ainsi, les espaces incluent souvent une salle de conférence et une salle d'exposition en plus de la salle de lecture.

Comment cet accueil et cet aménagement s'expriment-ils dans la réalité? Selon Hottin, l'accueil commence avec la façade de l'édifice «qui suggère au lecteur comme au simple passant une représentation des valeurs et des missions de l'institution». (Hottin 2003, 10) Aux Archives municipales de Lyon, on a plutôt insisté sur le concept d'ouverture. On a voulu créer un espace ouvert «acteur de la cité, générateur d'une dynamique urbaine». (Albert Constantin, cité par Hottin 2003, 10) C'est dans ce but que la façade de l'édifice est entièrement vitrée. Le hall d'entrée est aussi primordial dans l'accueil des visiteurs du nouveau bâtiment d'archives. Des efforts architecturaux y sont consacrés afin de rendre le lieu accueillant. Ensuite, on préconise que le bureau d'accueil et la salle de lecture soient facilement accessibles depuis le hall d'entrée. La salle de lecture est également très importante. Le nombre de places doit être suffisant et parfois, comme nous l'avons vu avec l'exemple des Yvelines, des salles différentes peuvent être aménagées pour des besoins différents. Il faut aussi prévoir des salles de travail pour les groupes, car il y a une demande de ce côté de la part des usagers.

La salle de conférence permet d'accueillir de nouveaux publics qui, d'ordinaire, ne fréquentaient pas nécessairement les centres d'archives. On peut par exemple y accueillir des colloques, des réunions, des projections de films ou des retransmissions d'émissions de télévision. Idéalement, pour répondre à ce besoin, la salle de conférence doit être équipée de la technologie nécessaire pour diffuser du matériel audiovisuel sur tous les supports existants, ou presque, ainsi que, bien entendu, d'une connexion Internet sans fil.

Enfin, la localisation du bâtiment d'archives lui-même revêt son importance. À l'époque où la fonction de conservation était prédominante, on a construit des bâtiments en périphérie des villes pour plus de commodité et pour réduire les coûts. Les transformer aujourd'hui en lieu de rencontre pose certains défis d'accessibilité. Certains préfèrent alors conserver les documents loin du centre et garder un point d'accès public au centre-ville. C'est le pari que tient Bibliothèque et Archives Canada avec son centre de préservation à Gatineau et sa localisation au centre-ville d'Ottawa. Toutefois, ceci pose d'autres défis, tels que l'accès rapide aux documents que les usagers veulent consulter. Les nouveaux bâtiments ont donc avantage à être construits de façon centrale, proche des citoyens et des moyens de transport. Les espaces de rencontre, de communication et d'exposition ont plus de chance d'être fréquentés s'ils se situent au cœur de la vie urbaine.

Il va de soi qu'il ne faut pas négliger, dans ces considérations, la fonction première des archives qui est celle de conserver : *«The first and the most important mission of the archival organizations are to protect the archival material that they maintain»*. (Senturk 2011, 66) Ainsi, les lieux abritant des archives doivent avant tout répondre aux principes de conservation des documents et de sécurité des personnes en cas de sinistre. Le défi est de trouver un équilibre entre ces fonctions de conservation, de sécurité et d'ouverture, et d'accueil du public. Comme l'a dit si justement M. Guy Berthiaume lors d'une conférence dans le cadre d'un cours d'introduction aux sciences de l'information à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, «si personne ne sait que l'archive existe, elle n'existe pas»⁶. La fonction de diffusion est donc tout aussi primordiale. Ainsi, lorsqu'il est question de bâtiment, la salle de lecture reste l'espace de diffusion par excellence. En cette matière, les architectes ont conduit des études et les pratiques se sont modernisées. Une attention particulière a été portée au mobilier, pour plus de confort, à l'éclairage et à la lumière auxquelles des soins particuliers sont apportés, car elles doivent être d'une grande qualité pour permettre de déchiffrer les manuscrits. L'isolation phonique est aussi une préoccupation afin de rendre les salles de lecture les plus silencieuses possibles et propices à l'étude. C'est pour cette raison que la moquette est souvent le choix retenu. La création d'espaces de détente est aussi présente dans ces nouveaux espaces de consultation d'archives. Bien que ces quelques notions de troisième lieu soient encourageantes, il n'est quand même pas question, encore, de faire des centres d'archives des lieux de divertissement ou de détente à proprement parler. Le discours d'aménagement des centres d'archives évolue et s'adapte aux nouvelles catégories d'usagers et aux nouveaux besoins des usagers traditionnels des archives. Cette évolution est visible dans les pratiques actuelles de construction et d'aménagement de centres d'archives plutôt que dans les guides d'aménagement qui, nous l'avons vu, sont plutôt avares de conseils pour l'émergence d'un troisième lieu.

Mais qu'est-ce qui différencie la bibliothèque comme troisième lieu de celui en centre d'archives pour les mêmes fins? Il est utile de comparer les deux, car, nous le voyons, la tendance troisième lieu s'exprime aussi dans les centres d'archives, tant dans la construction des bâtiments que, sur le plan des principes, dans les rapports annuels de BANQ comme nous l'avons vu précédemment. Hottin pose la question suivante relativement à la comparaison entre bibliothèques et centres d'archives: «existe-t-il, fonctionnellement, une spécificité irréductible de l'espace de travail en archives par rapport aux solutions mises en œuvre dans d'autres institutions?». (Hottin 2003, 20) Bien que n'apportant pas de réponse claire, il nous met cependant en garde: «il est d'un grand intérêt de connaître le mieux possible les pratiques et les réalisations de ces domaines, autant pour s'en inspirer que pour s'en démarquer et tenter de dégager ce qui constitue, du fait de sa spécificité historique et sa structure institutionnelle, l'originalité du lien entre la fonction "archives" et le bâtiment d'archives». (Hottin 2003, 21)

La différence fondamentale, selon nous, entre bibliothèques et centre d'archives est le caractère unique du document d'archives par rapport au document présent en bibliothèque qui existe en plusieurs exemplaires. Ce caractère unique du document d'archives et de son contexte documentaire (la série ou le fonds d'archives) rend la fonction de conservation primordiale. Il ne faut certes pas perdre de vue cet état de fait. Ainsi, il convient d'adopter les aspects du troisième lieu qui sont compatibles avec cette mission de conservation des archives. Pourquoi pas? Si c'est ce que les usagers veulent, si cela permet d'élargir la mission de diffusion du patrimoine documentaire chère aux archives, si cela permet d'accueillir de nouveaux publics, alors allons-y! L'expérience française présentée par Hottin montre que plusieurs espaces d'archives sont aménagés dans l'esprit du troisième lieu et que c'est une réussite, car la fréquentation augmente. Il y a donc un équilibre à trouver, entre conserver les documents à tout prix et les rendre accessible à un plus large public en un lieu où celui-ci se sent à l'aise, comme à la maison, dans un endroit attrayant, accueillant, dynamique, chaleureux qui lui donnera envie d'y vivre et d'y découvrir son histoire.

Il semble que, plus que le livre ou l'objet d'art, la production humaine qui s'insère dans la chaîne de traitement de l'institution archivistique en ressorte transformée, inventée, et tire pour finir son objectif «d'archives» du travail que l'institution opère sur elle. Dès lors, au nom de la continuité entre la pratique archivistique et sa finalité de communication, fondatrice de l'unité intellectuelle du métier, on peut affirmer la nécessité d'une réunion *physique* des fonctions de conservation et de communication. (Hottin 2003, 21)

Qu'en disent les usagers? Peu d'études de besoins sont actuellement réalisées au Québec, malheureusement. À tout le moins, la littérature est plus que discrète sur le sujet. Senturk a mené une telle enquête auprès des usagers des Archives ottomanes à Istanbul. Sans vouloir énumérer tous les résultats, il est intéressant de constater que parmi ceux-ci, certains relèvent d'une conception troisième lieu. Toutefois, les soixante interviewés de cette enquête sont des chercheurs académiques ou des étudiants. C'est pourquoi les besoins énumérés sont surtout en lien avec l'accessibilité des documents, la qualité des copies, etc. Il est néanmoins intéressant de constater que même auprès de cette clientèle d'usagers que l'on pourrait qualifier de traditionnelle, l'un des thèmes évoqué est celui de la qualité de l'environnement de recherche. Les usagers demandent

du confort dans le mobilier et ils souhaitent un environnement physique agréable. De plus, parmi les différents nouveaux services attendus, certains usagers ont mentionnés les aspects suivants : *«welcoming atmosphere; location of the institute being easy to reach; existence of a place to rest and relax»*. (Senturk 2011, 71) Ces aspects très troisième lieu sont donc présents même chez une clientèle d'usagers traditionnels. Et comme le mentionne Senturk, la satisfaction des usagers est importante, *«it is the first step to optimum profit»*. (Senturk 2011, 72) Il convient donc de satisfaire les usagers, mais pour cela il faut les écouter et bien les connaître.

La limitation de l'enquête de Senturk et des autres études de besoin des usagers est qu'elles ne tiennent pas compte des besoins des non-usagers. Certes difficiles à deviner, il n'en demeure pas moins que bon nombre de centres d'archives modernes ont pour but avoué d'augmenter leur clientèle et d'attirer de nouvelles catégories d'usagers en leurs murs. Quand on a demandé à Pascale Verdier, alors directrice des Archives départementales de la Meuse, quel serait le bâtiment d'archives de l'avenir, elle a énuméré six nouvelles préoccupations. Elle évoque tout d'abord la sécurité des documents, dû à une augmentation des vols de documents d'archives en France. Ensuite, elle mentionne la prise en compte de l'espace urbain dans lequel le bâtiment d'archives doit maintenant s'intégrer. L'écologie doit aussi maintenant être considérée. On vise de plus en plus à construire des bâtiments autonomes sur le plan énergétique. Elle parle aussi du changement de mentalité du public. Comme nous l'avons déjà mentionné, les publics se diversifient et leurs besoins sont nouveaux. Les nouveaux bâtiments d'archives doivent tenir compte de ces différentes clientèles. Elle mentionne aussi les demandes du public, telles que des salles de travail pour les groupes, une réalité nouvelle en centre d'archives. Enfin, comme nous l'avons mentionné précédemment, les nouvelles technologies et la consultation des archives à distance vont, probablement, remettre en question nos grandes salles de lecture. (Verdier 2003)

Pour que les centres d'archives continuent d'être fréquentés, nous pensons qu'il faut justement en faire des espaces attrayants que les citoyens doivent s'approprier. Lieux de diffusion, de rencontres et d'échanges, ils deviendront des incontournables dont les usagers ne voudront plus se passer. Les centres d'archives doivent continuer d'évoluer avec la société dans laquelle ils vivent. Les besoins des usagers vont certainement changer dans les trente ou quarante prochaines années. Le défi, pour les centres d'archives, sera de s'adapter à ces changements pour continuer d'être pertinents.

Les attentes, les exigences et les comportements ont évolué : notre objectif à travers la création d'un outil de communication avec notre public qu'est un nouveau bâtiment est toujours celui du «bonheur» et du plaisir même des citoyens, des chercheurs et des usagers [...]. (Ermissé et al. 2004, 5)

CONCLUSION

Le concept de troisième lieu, si populaire en bibliothèque, répond aux nouveaux besoins des usagers de la société de l'information. Les centres d'archives, qui accueillent aussi ces usagers, sont-ils adaptés, dans leurs structures d'accueil et dans leurs espaces physiques, pour répondre à ces nouveaux besoins? Les archives ont su s'adapter à l'ère numérique par leurs services en ligne. Toutefois, la tendance tend à démontrer que

ce n'est pas le cas pour les services en personne. En effet, le nombre de visiteurs en centres d'archives est en déclin depuis plusieurs années et les guides d'aménagement de centres d'archives n'incluent pas de propositions troisième lieu qui seraient une réponse aux besoins de cette clientèle renouvelée. Cette démocratisation dichotomique des archives est inquiétante, dans la mesure où la pertinence des salles de lecture pourrait être remise en cause tôt ou tard, dans la mesure également où, dans ces périodes troubles de coupures budgétaires, le soutien accordé par les citoyens serait précieux.

Or, ce soutien est bien timide, car la population ne réalise pas nécessairement l'importance du rôle des archives pour la société. Une solution à ce problème est peut-être de transformer nos centres d'archives en espaces troisième lieu pour que les citoyens puissent y développer un sentiment d'appartenance. Appliquer ce concept bibliothéconomique aux archives est tentant, vu la réussite du modèle pour les bibliothèques. De plus, de nombreux exemples montrent une forte tendance à la convergence entre les deux professions. Et puis, partant de l'hypothèse que les centres d'archives n'étaient pas des espaces troisième lieu jusqu'à tout récemment, nous constatons, grâce à l'étude des rapports annuels de BAnQ et aux constructions de nouveaux bâtiments d'archives surtout en France, que des tendances de type troisième lieu sont déjà à l'œuvre dans les centres d'archives. Adaptés à la réalité archivistique, qui préconise d'abord, et à juste titre, la conservation et la protection des documents, l'idée du troisième lieu émerge de plus en plus, offrant des espaces d'accueil renouvelés et des activités diversifiées à un public nouveau et traditionnel qui formulent des besoins en résonance avec la société de l'information dans laquelle nous vivons.

À ce stade, il serait intéressant de sonder les besoins des non-usagers et des usagers actuels des centres d'archives au Québec pour vérifier si les espaces actuels répondent à leurs besoins. Il serait aussi pertinent d'élaborer des critères renouvelés, inspirés du troisième lieu certainement et en réponse aux besoins des citoyens de la société de l'information, pour adapter nos espaces en conséquence. La fréquentation est en baisse dans les centres d'archives. Il y a là, nous semble-t-il, un danger d'effritement, d'égarement. Il importe de rester pertinent, non seulement pour assurer la survie des centres d'archives sur le plan social et politique, mais aussi, et surtout, pour continuer de l'être auprès des citoyens, premiers récepteurs de cette riche culture documentaire.

Elaine Sirois École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

NOTES

1. ©2014 par Elaine Sirois. Ce travail a été réalisé à l'EBSI, Université de Montréal, dans le cadre du cours SCI6850 donné au trimestre d'été 2014 par Yvon Lemay (remis le 30 septembre 2014).
2. À ce sujet, voir l'enquête marketing menée auprès des usagers des Tower Hamlets de Londres et qui démontre clairement
3. les besoins des usagers actuels. Tower Hamlets Borough Council. 2006. *A Library and lifelong learning strategy for Tower Hamlets*. Londres, en ligne sur le site des Idea Stores.
3. Au sujet des bibliothèques troisième lieu au Québec, voir les numéros 2 et 3 du volume 20 de la revue *Documentation et*

bibliothèques, 2014, qui sont entièrement consacrés à ce sujet.

4. La bibliothèque DOK de Delf possède une artothèque de plus de 5000 œuvres d'art achetées pour la plupart à des artistes de la communauté que les usagers peuvent emprunter pour six mois. (Servet 2009, 49)
 5. Voir à ce sujet l'article de Frédéric Giuliano qui montre bien comment le numérique a modifié le travail de l'archiviste de référence.
6. Conférence présentée par M. Guy Berthiaume dans le cadre du cours SCI6051 Introduction aux Sciences de l'information à l'EBSI le 8 novembre 2013.

Giuliano, Frédéric. 2012. La référence en archives au *xxi*^e siècle. L'impact du numérique sur le travail de référencier. État des lieux. *Archives* 43, no 1 (2011-2012): 3-19. *Archives* 43, 1: 3-19

BIBLIOGRAPHIE

Le troisième lieu

BROMBERG, Peter. 2006. Enhancing the Library as a "Third Place". *New Jersey Libraries Newsletter*. Fall 2006 : 1-4.

FIALKOFF, Francine. 2010. Third Place or Thinking Space. *Library Journal*. [En ligne]. <http://lj.libraryjournal.com/2010/02/buildings/library-buildings/third-place-or-thinking-space/> (consultée le 21 juillet 2014).

HARRIS, Cathryn. 2007. Libraries with lattes: the new third place. *APLIS* 20, 4: 145-152.

MACKENZIE, Christine. 2007. Creating Our Future: Workforce Planning for Librarians 2.0 and Beyond. *APLIS* 20, 3: 118-124.

MARTEL, Marie D. 2011. Bibliothèque troisième lieu : les 10 essentiels. [En ligne]. <http://lj.libraryjournal.com/2010/02/buildings/library-buildings/third-place-or-thinking-space/> (consultée le 21 juillet 2014).

MONTGOMERY, Susan E. et Jonathan Miller. 2011. The Third Place: The Library as Collaborative and Community Space in a Time of Fiscal Restraint. *College and Undergraduate Libraries* 18, 2-3: 228-238.

DOI: 10.1080/10691316.2011.577683 Undergraduate Libraries 18, nos 2-3: 228-238.
DOI: 10.1080/10691316.2011.577683

OLDENBURG, Ray. 1999 (1989). *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. Cambridge, Mass., Da Capo Press.

PHILIPPE, Claire. 2011. *Changer d'aire, repenser l'aménagement des espaces publics de la Bibliothèque municipale de Lausanne*. Fribourg, Université de Fribourg.

PLANTE, Jacques. 2014. Le paradoxal troisième lieu, phénix culturel du *xxi*^e siècle. *Documentation et bibliothèques* 20, 2 et 3: 138-148.

PUTNAM, Robert, Lewis Feldstein et Donald Cohen. 2003. *Better together: Restoring the American Community*. New York, Simon & Schuster.

SERVET, Mathilde. 2009. *Les bibliothèques troisième lieu*. Mémoire d'études. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

- SERVET, Mathilde. 2010. Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels. *BBF* 4 : 57-63. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001> (consultée le 21 juillet 2014).
- SERVET, Mathilde. 2011. La bibliothèque troisième lieu, vers une redéfinition du modèle de la bibliothèque. *Argus* 39, 2 [En ligne]. <http://revueargus.org/?p=53> (consultée le 21 juillet 2014).
- WAXMAN, Lisa et al. 2007. The Library as Place : Providing students with opportunities for socialization, relaxation, and restoration. *New Library World* 108, 9-10 : 424-434. DOI : 10.1108/03074800710823953
- WEBB, Kathleen et al. 2008. Measuring Library Space Use and Preferences : Charting a Path Toward Increased Engagement. *Libraries and the Academy* 8, 4 : 407-422. [En ligne]. <http://muse.jhu.edu/journals/pla/summary/v008/8.4.webb.html> (consultée le 15 mai 2014).

Des archives adaptées à la société de l'information

- BAnQ. 2007 à 2013. *Rapports annuels de gestion de 2006-2007 à 2012-2013*. Québec : BAnQ. [En ligne]. http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/rapports_annuels/ (consultée le 28 juillet 2014).
- BOADAS I RASET, Joan. 2010. De quoi les citoyens ont-ils besoins? S'adapter ou disparaître! *Comma* 2010 (1) : 103-108.
- CHARBONNEAU, Normand. 2012. La longue marche dans de nouveaux territoires. *Archives* 43, 2 (2011-2012) : 5-16.
- GUILIANO, Frédéric. 2012. La référence en archives au XXI^e siècle. L'impact du numérique sur le travail de référencier. État des lieux. *Archives* 43, 1 (2011-2012) : 3-19.
- Observatoire de la culture et des communications du Québec. 2008. États des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Cahier 7 : Les archives au Québec, exploration des lieux de mémoire. Sainte-Foy : Institut de la statistique du Québec. [En ligne]. <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/culture/patrimoine-musees-archives/cahier-07-etatdeslieux.pdf> (consultée le 15 août 2014).

Démocratisation dichotomique des archives

- COURCHESNE, Germain et al. 2000. *Guide d'aménagement d'un centre d'archives*. Sainte-Foy, Les publications du Québec.
- ERMISSE, Gérard, Elsa Marquin Hamon et France Saïe Belaisch. 2004. *Les bâtiments d'archives 1986/2003*. Paris, Direction des Archives de France.
- ERMISSE, Gérard et France Saïe-Belaisch. 2001. *Aménagement de locaux d'archives au sein d'un organisme*. Publication en ligne : PIAF. [En ligne]. <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/mod/resource/view.php?id=158>. (consultée le 14 mai 2014).
- PACIFIO, Michele F. et Thomas P. Wilsted dir. 2009. *Archival and Special Collections facilities, guidelines for Archivists, Librarians, Architects and Engineers*. Chicago, Society of American Archivists.

Similitudes et différences entre les métiers d'archiviste et de bibliothécaire

- ANDERSON, Scott R. et Robert B. Allen. 2009. Envisioning the Archival Commons. *The American Archivist* 72, 2 : 383-400.
- DUFF, Wendy M. et al. 2013. From coexistence to convergence : studying partnerships and collaboration among libraries, archives and museum. *Information Research* 18, 3. [En ligne]. <http://www.informationr.net/ir/18-3/paper585.html#U4P5XSjaoUM> (consultée le 26 mai 2014).
- DUPONT, Christian. 2007. Libraries, Archives, and Museums in the Twenty-First Century : Intersecting Missions, Converging Futures? *RBM* 8, 1 : 13-19.
- EUREPEANA. À propos. [En ligne]. <http://www.europeana.eu/portal/aboutus.html> (consultée le 12 septembre 2014).
- HEDSTROM, Margaret et John Leslie King. 2003. On the LAM : Library, archive, and museum collections in the creation and maintenance of knowledge communities. *Organisation for Economic Co-operation and Development* 1. [En ligne]. <http://jllking.people.si.umich.edu/OECD-LAM-published.pdf> (consultée le 26 mai 2014).
- MARTY, Paul F. 2009. An introduction to digital convergence : librairies, archives, and museums in the information age. *Museum Management and Curatorship* 24, 4 : 295-298. DOI : 10.1080/09647770903314688.
- ROBINSON, Helena. 2012. Remembering things differently : museums, libraries and archives as memory institutions and the implication for convergence. *Museum Management and Curatorship* 27, 4 : 413-429. DOI : 10.1080/09647775.2012.720188.
- VATICAN, Agnès. 2011. Convergences et divergences entre archives et bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* 56, 4 : 16-20.

Les besoins des usagers en termes d'espaces

- DELAVY, Gaëlle. 2010. *Analyse et proposition en vue de l'implantation d'un centre d'archives pour l'Université de Genève*. Genève, Haute École de Gestion de Genève.
- ERMISSE, Gérard. 2003. Séminaire Bâtiments INP-DAF mars 2003. In *Actes des deuxièmes journées d'études internationales de la Direction des Archives de France, Bâtiments d'archives, bâtiment du futur*. Paris, Archives de France. [En ligne]. <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1107> (consultée le 27 mai 2014).
- HOTTIN, Christian. 2003. Un bâtiment d'archives pour le public : attentes et besoins des utilisateurs. In *Actes des deuxièmes journées d'études internationales de la Direction des Archives de France, Bâtiments d'archives, bâtiment du futur*. Paris : Archives de France. [En ligne]. http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/58/74/PDF/christianhottin_2003_espacespublicsdesarchives.pdf (consultée le 27 mai 2014).
- HOTTIN, Christian. 2006. Les expériences françaises et étrangères de construction de bâtiments d'archives. In *Concevoir et construire un bâtiment d'archives pour le xx^e siècle*. Paris : Institut national du patrimoine. [En ligne]. <http://>

halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/51/83/PDF/christianhottin_2003_batementarchivesXXIsiecle.pdf (consultée le 27 mai 2014).

SENTURK, Burcak. 2011. The concept of user satisfaction in archival institutions. *Library Management* 33, 1/2: 66-72.

VERDIER, Pascale. 2003. Penser le bâtiment d'archives de l'avenir. In *Actes des deuxièmes journées d'études internationales de la Direction des Archives de France, Bâtiments d'archives, bâtiment du futur*. Paris: Archives de France. [En ligne]. <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1116> (consultée le 27 mai 2014).